

PAC, marchés, aléas : 23 ans d'évolution en exploitations d'élevage bovin et ovin allaitant de zones défavorisées. Et après ?

Veysset P. (1), Benoit M. (1), Laignel G. (1), Bébin D. (1), Roulenc M. (1), Lherm M. (1)
(1) INRA, UMR1213 Herbivores, F-63122 St-Genès Champanelle

RESUME

Au cours des 20 dernières années les réformes de la Politique Agricole Commune se sont succédées avec, au départ, des aides attribuées en compensation de l'érosion des prix de la viande à la ferme. Un soutien spécifique a été accordé aux élevages herbagers et/ou extensifs. Malgré cela, les revenus des exploitations d'élevage allaitant, bovins et ovins, sont restés, en moyenne, parmi les plus faibles de l'ensemble des exploitations agricoles françaises. Une des réponses à cette PAC, mais également aux signaux du marché et aux aléas, a été un accroissement constant de la taille de ces exploitations et de la productivité du travail (de +30 à +80% en 20 ans selon les régions), accompagnée d'une simplification des pratiques, pour une quasi stagnation des revenus par travailleur en euros constants. Ces observations réalisées à partir des réseaux ovins et bovins allaitants sur le long terme de l'INRA de Clermont-Theix amènent à se poser des questions sur les notions d'économie d'échelle et de gamme, et donc sur l'orientation des futures politiques agricoles.

CAP, market, hazards: evolutions of suckler cattle and sheep farms for 23 years in less-favored areas. What are the perspectives?

Veysset P. (1), Benoit M. (1), Laignel G. (1), Bébin D. (1), Roulenc M. (1), Lherm M. (1)
(1) INRA, UMR1213 Herbivores, F-63122 St-Genès Champanelle

SUMMARY

Over the past 20 years, the Common Agricultural Policy reforms have succeeded one another with, initially, subsidies provided to compensate for the erosion of farm meat prices. Support was given to grassland or extensive farming systems. Despite this, the farm income of these farms has remained on average among the lowest of all French farms. One response to the CAP, but also to market signals and hazards, has been a constant increase in the size of farms and labor productivity (by 30-80% in 20 years depending on the region) accompanied by a simplification of practices, for a near stagnation in the net income per worker, in constant euros. These observations from sheep and suckler cattle networks over the long-term from the INRA Clermont-Theix have led to questions about the economics of scale and scope concepts, and thus about the direction of future agricultural policies.

INTRODUCTION

L'élevage bovin et ovin allaitant français est majoritairement situé en zone défavorisée qui rassemble 67% des vaches allaitantes et 79% des brebis nourrices (Agreste, RA 2010). Sous des effets socio-économiques combinés, ces exploitations ont fortement évolués dans leur structure et systèmes de production au cours des trente dernières années, notamment depuis l'avènement des quotas laitiers (Veysset et al., 2005 ; Garcia-Martinez et al., 2009 ; Benoit et Laignel, 2011) mais leur revenu reste toujours parmi les plus faibles de l'agriculture française, notamment celui des ovins. L'objectif de cette étude est d'analyser, sous divers angles, les évolutions sur le long terme des exploitations allaitantes en zone défavorisée. En ciblant les impacts des différentes réformes de politique agricole communes (PAC) et d'autres éléments forts de contexte (marché, météorologie), nous évoquerons des perspectives d'avenir.

1. CONTEXTE ET METHODES

1.1 PAC ET ELEVAGE ALLAITANT

Le Traité de Rome (signé en 1957) instaure une PAC européenne avec pour but d'accroître la productivité de l'agriculture pour atteindre l'autosuffisance alimentaire (Bureau, 2007). Le revenu des agriculteurs est conforté par un soutien aux prix. Confrontée à des excédents de production, ainsi qu'à l'obligation de mettre un terme à la politique de soutien des prix (accord agricole du cycle de l'Uruguay), la PAC qui a été réformée une première fois en 1992, vise aujourd'hui à promouvoir une agriculture à la fois plus compétitive, par la réduction progressive des prix garantis compensée par des aides directes aux agriculteurs, et plus respectueuse de l'environnement. Cette PAC consiste en deux piliers : le premier concerne la production agricole, le

second le développement rural (social, économique et environnemental). La figure 1 récapitule la chronologie des différentes aides et réformes.

1.2 AUTRES EVENEMENT MARQUANTS

En 1996 et en 2001, l'encéphalite spongiforme bovine a entraîné un effondrement du prix de la viande bovine et un report de consommation, en particulier sur la viande ovine. La fièvre aphteuse en Grande Bretagne en 2001 s'est traduite par une forte hausse du prix de l'agneau français. Entre juillet 2006 et juillet 2007 le prix du blé a plus que doublé ; à nouveau, depuis 2010, les prix sont très élevés.

Par ailleurs, l'élevage a subi divers impacts climatiques, dont le principal est la sécheresse de 2003.

Afin de percevoir les effets sur les systèmes de production de ces divers événements, nous débuterons nos observations en 1990. La période couverte par cette étude est donc de 23 ans, de 1990 à 2012.

1.3 RESEAUX D'OBSERVATION D'EXPLOITATIONS

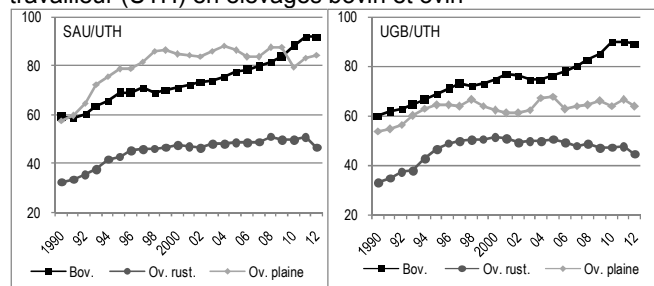
La base de ce travail repose sur un réseau de fermes suivies sur le long terme (INRA de Clermont-Theix). Ainsi, 51 exploitations d'élevage charolais sont étudiées en échantillon constant de 1990 à 2012 (nord Massif Central). En élevage ovin, deux groupes sont suivis : l'un en zone de demi-montagne du Massif Central (races locales de type rustique), et l'autre en plaine (Allier et Sud Vienne), dénommés respectivement « rustique » et « de plaine ». Constitués de 42 exploitations en 1990 et 32 en 2012, ces 2 groupes ne sont pas à échantillon constant sur 23 ans mais la majorité des fermes est présente sur la période. Les données récoltées concernent la main d'œuvre, la structure, les surfaces et l'assolement, ainsi que tous les éléments de comptabilité agricole. Elles permettent de calculer environ 3000 variables technico-économiques.

2. RESULTATS ET INTERPRETATIONS

2.1. STRUCTURES, TAILLE

En 23 ans, la SAU moyenne a augmenté de plus de 50% (respectivement 54%, 48% et 61% pour les bovins, ovins rustiques et ovins de plaine). Le cheptel moyen (UGB) s'est accru de 30 à 40%. Dans le même temps, le nombre de travailleurs par exploitation (exploitants, salariés et bénévoles) reste stable. Les exploitations bovines ont vu leur taille (surface et cheptel) croître de façon quasi continue. La productivité physique du travail (Charroin et al., 2012) y a progressé de 1,7 à 2% par an, le nombre d'hectares (SAU) et d'UGB par travailleur a respectivement progressé de 56 et 49% en 23 ans (figure 2).

Figure 2 : surface (ha SAU) et taille cheptel (UGB) par travailleur (UTH) en élevages bovin et ovin



La taille des exploitations ovines a augmenté principalement de 1990 à 1997 (figure 2). Durant cette période, la taille des troupeaux par travailleur augmente respectivement de 20 et 50% pour les exploitations de plaine et rustique. Depuis 1997 on observe une stagnation des effectifs autour de 50 UGB/UTH (rustique) et 65 UGB/UTH (plaine). Cet écart résulte de contraintes supplémentaires en rustique (durée d'hivernage, parcelles, gestion de la reproduction).

Cet accroissement de la productivité du travail s'est réalisé avec une forte capitalisation. Le capital par travailleur (€ constant) augmente de 46% (bovins), 22% (rustique) et 11% (plaine). Il atteint en 2012, par travailleur, 273 k€, 94 k€ et 147 k€. Le cheptel reste toujours le premier constituant du capital, mais sa part diminue du fait de la baisse de sa valeur et de la montée en « puissance » du capital matériel.

2.2. ASSOLEMENT ET DIVERSIFICATION

Les exploitations ovines rustiques sont les plus herbagères ; la SFP (100% herbe) y occupait jusqu'en 2007 environ 95% de la SAU. Depuis 2007 les cultures se sont accrues (environ 10% de la SAU), pour le troupeau et il n'y a pas de culture de vente. Certaines fermes se sont diversifiées avec des élevages hors sol ou du tourisme.

Chez les ovins de plaine, il reste des troupeaux bovins allaitants (en moyenne 9% des UGB), et la diversification avec cultures de vente a été forte à partir de 1996 ; la SFP occupe 74% de la SAU, et les cultures de vente 20%.

A l'inverse, les exploitations bovines charolaises ont maintenu, voire renforcé, leur spécialisation bovine. La SFP occupe 80% de la SAU et l'herbe s'impose face au maïs dont la part en ensilage dans la SFP diminue, de 6,3% en 1990 à 2,4% en 2008. 30% de la surface en cultures est destinée aux animaux (céréales auto-fourmies) ; 87% de la SAU est ainsi consacrée au troupeau.

2.3. PERFORMANCES ZOOTECHNIQUES

Un des critères techniques essentiel en élevage allaitant est la productivité numérique (PN) des mères : nombre d'animaux produits par femelle reproductrice. Elle intègre le taux de gestation, la prolificité et la mortalité des jeunes.

En production bovine, la variabilité de ce critère entre exploitations est faible et, de 1990 à 2007, elle reste en moyenne autour de 87%. La fièvre catarrhale ovine (FCO) a impacté la PN qui a perdu près de 5 points de 2007 à 2010, remontant à 85% en 2012.

La PN est très variable en production ovine (Benoit et Laignel, 2011) du fait 1/ de la variabilité du niveau de ses composantes (taux de mise bas, prolificité et mortalité des

agneaux), 2/ des conduites de reproduction variées (systèmes plus ou moins accélérés, saisonnalité) et 3/ de la performance technique variable recherchée par les éleveurs. Sur 23 ans, dans les exploitations étudiées (échantillon non constant), la PN s'est dégradée : -10% (-16 points) en rustique et -17% (-25 points) en plaine. En rustique, cette dégradation est liée à la baisse du taux de mise bas (moindre fréquence du système 3 agnelages en 2 ans ; contrainte de travail). En plaine, elle est liée à une baisse de prolificité et de taux de mise bas, en lien avec la volonté d'avoir plus de mises bas en contre-saison, avec des génotypes pas forcément adaptés. Dans les deux zones, on assiste à une forte hausse de mortalité des agneaux : +60 à +70% en 23 ans pour atteindre 15% et 23% respectivement en rustique et en plaine.

La productivité pondérale (kg viande vive (kgvv) produits par UGB) des bovins a gagné 30 kg soit 10% (328 kgvv/UGB en 2012), grâce à la vente d'animaux plus lourds au même âge : le poids des broutards ainsi que celui des vaches de réformes engraisées ont augmenté d'environ 10%.

Les poids de carcasse des agneaux lourds ont augmenté de 5 à 8%. Avec la chute de PN, la productivité pondérale (kg carcasse (kgcc) produits par brebis) en rustique s'est juste maintenue (20 kgcc/Brebis), et elle a chuté de 5 kg soit -16% en plaine.

2.3. ANIMAUX PRODUITS

En élevage bovin, jusqu'en 1998, les mâles vendus gras représentaient 42% de l'ensemble des mâles vendus, et les broutards 39%. Puis, les broutards ont progressé pour atteindre 66% en 2012, les mâles gras (27%) se limitant surtout à des jeunes bovins, les bœufs gras ne représentant que 3%, (8% en 1990). Les génisses grasses représentent 35% des ventes de génisses, ce pourcentage a peu évolué. La part des vaches de réforme vendues grasses est passée de 53% les premières années (1990 à 1996) à 63% depuis 1997. Le marché des broutards italiens a été et reste très dynamique, le différentiel de prix entre animaux maigres et gras n'a donc pas encouragé l'engraissement. La prime à l'abattage de 2000 n'a pas été assez incitatrice pour inverser cette tendance.

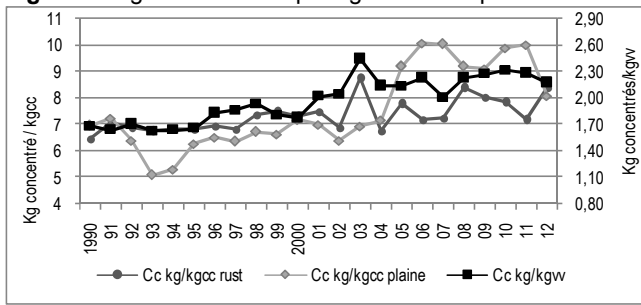
En production ovine, en zone rustique, aucun agneau n'est engraisé à l'herbe, mais deux types d'agneaux cohabitent : des agneaux de boucherie de 17 à 18 kg de carcasse, et des agneaux « légers » (24 kg vifs) en général exportés (Espagne et Italie). Ces derniers ont représenté 50 à 60% de l'ensemble des agneaux vendus entre 1991 et 1994 et entre 10 et 20% de 2000 à 2012. En plaine, les agneaux engraisés exclusivement à l'herbe sont peu fréquents en 2012 alors qu'ils représentaient près de 20% de la production de 1990 à 1995. A l'opposé, les agneaux exclusivement engraisés en bergerie sont passés de 39% de 1990 à 1999 à 50% de 2000 à 2012. Fait positif, le poids des agneaux a nettement progressé : de 17.6 à 19 kg/tête de 1990 à 2012. En rustique, la progression est de 16.2 à 17.3 kg/tête.

2.4. ALIMENTATION FOURRAGES ET CONCENTRES

Dans aucun des trois échantillons, le maïs fourrage n'est significativement présent. L'ensilage d'herbe est plus fréquent chez les ovins rustiques (15 à 20% de la SFP), et chez les bovins (10 à 15% de la SFP) et marginal chez les ovins de plaine (< 5%). Sur la période étudiée, les chargements (UGB/ha SFP) régressent. Les élevages bovins se sont maintenus autour de 1,30 UGB/ha jusqu'en 2007, puis les systèmes se sont extensifiés (incitation via l'Agenda 2000) pour se situer en 2012 à 1,22 UGB/ha. L'évolution du chargement des ovins rustiques est parallèle à celle des bovins mais à un niveau inférieur de 0,15 à 0,20 UGB/ha. Les ovins de plaine sont passés de 1,18 à 1,04 UGB/ha en 2012. Cette extensification s'est accompagnée d'une baisse de la fertilisation azotée minérale par ha d'environ 30%, ceci dans les 3 groupes : de 33 à 23 kg N/ha SFP entre 1990 et 2012.

Les quantités de concentrés distribués aux animaux ont « explosées » : +43% en bovins (malgré la baisse de l'engraissement) et +33% en ovins (figure 3).

Figure 3 : kg de concentré par kg de viande produits



En 1990 les éleveurs bovins utilisaient 1,65 kg de concentrés pour produire un kg de viande vive, ils en utilisent 2,20 en 2012. Les éleveurs ovins sont passés de 6,5 à 8,5 kg de concentrés (+30%) pour produire un kg de carcasse. Les producteurs ovins sont plus utilisateurs de concentrés et la part des besoins énergétiques (UF) des troupeaux ovins couverts par les fourrages produits sur l'exploitation est de 70 à 75% (en rustique et en plaine) contre 84% pour les bovins. L'autonomie alimentaire globale (besoins UF couverts par l'ensemble des ressources de l'exploitation, fourrages et concentrés) est respectivement, en moyenne sur les cinq dernières années, de 92%, 78% et 83% pour les bovins, ovins rustiques et ovins de plaine.

2.5. PRIX, AIDES ET MARGES BRUTES PAR HA

2.5.1. Prix de vente et aides animales

Le prix du kg vif vendu bovin a baissé de 28% (€ constants) en 23 ans. Différentes aides sont venues compenser en partie cette baisse : jusqu'en 2006, année du découplage partiel, l'ensemble prix+aides couplées par kggv n'a baissé que de 2% avec un creux de 1997 à 2002.

Le prix moyen (plaine et rustique) du kg de carcasse d'agneau a perdu 18% entre 1990 et 1995 (respectivement 6,17 et 5,07 €/kgcc). Il a regagné 2% entre 1990 et 2012. Par contre les aides ovines par kg de carcasse ont baissé de 35% de 1990 à 1998. Le soutien récent à cette production, via notamment une nouvelle prime couplée à la brebis mise en place en 2010, permet à l'ensemble prix+aides couplées par kg de carcasse de ne perdre que 7% en 23 ans contre 23% en production bovine.

2.5.2. Marge brute de la surface fourragère et de la surface en cultures

Jusqu'à l'année du découplage des aides (2006), la marge brute de la SFP des exploitations bovines s'est maintenue autour de 900 €/ha alors que celle des cultures oscillait entre 600 et 750 €/ha. Depuis 2010, ces deux marges sont de même niveau, et, en 2012, la marge des cultures est supérieure à celle de la SFP (+40 €/ha). En plaine (ovins), la marge brute des cultures est restée 100 €/ha inférieure à celle de la SFP puis, depuis 2007, elle est supérieure de 200 €/ha. Ceci, associé à des contraintes de travail, explique que les exploitations ovines de plaine aient augmenté la part de cultures dans leur SAU.

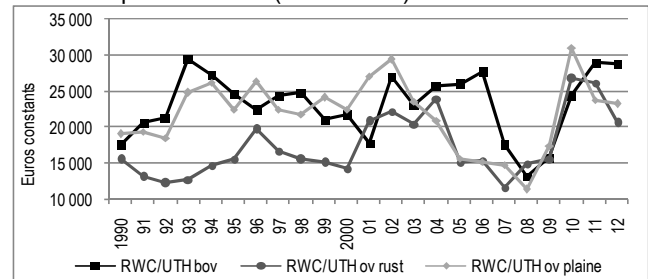
2.6 CHARGES FIXES ET REVENU

Les charges fixes par ha de SAU ont augmenté de 6% pour les exploitations bovines et de 27% et 4% respectivement pour les ovins rustiques et de plaine. Les charges de mécanisation, première composante (30 à 40% du total), ont augmenté de plus de 50% pour les trois groupes. L'augmentation de la productivité du travail s'est réalisée grâce à la modernisation des exploitations et à de forts investissements en matériel et bâtiments.

Les revenus du travail et des capitaux¹ par travailleur des exploitations bovines et ovines de plaine sont de même niveau (figure 4), autour de 23 000 €/UTH avec de fortes variations inter annuelles mais globalement stables sur 23 ans. Le revenu en ovin rustique, très faible au début, est passé de 15 000 à 24 000 €/UTH entre 1990 et 2004, en lien avec les Contrats Territoriaux d'Exploitation mis en place en

1999. A la fin des CTE, le revenu a chuté en dessous de 15 000 €/UTH pour remonter à 26 000 €/UTH en 2010-2011, niveau des autres groupes. Le bilan de santé de la PAC (plan Barnier 2010) a eu un impact très positif, surtout pour les exploitations ovines (Chatellier et al., 2010).

Figure 4 : revenu du travail et des capitaux (RWC) en euros constants par travailleur (UTH totaux)



Durant la période étudiée, les aides totales perçues par travailleur ont augmenté de 70% en production ovine et de 200% en production bovine. Ces aides, qui représentaient déjà plus de 100% du revenu en 1990 pour les ovins, atteignent environ 150% du revenu, avec un pic à 250% en 2008 pour les bovins. Ces trois dernières années, elles sont respectivement de 420, 575 et 510 €/ha SAU pour les bovins, ovins rustiques et ovins de plaine, incluant les DPU d'un montant respectif de 216, 217 et 256 €/ha SAU (moyenne nationale : 268 €/ha).

3. DISCUSSION, PERSPECTIVES

Les exploitations allaitantes de nos réseaux ont suivi les mêmes évolutions de structure que celles observées au niveau national, avec une augmentation continue de la productivité du travail : augmentation de 63% et 46% des ha/UTH de 1990 à 2011 pour les exploitations bovines viande et ovines (Agreste, RICA).

3.1. DETERMINANTS ET CONSEQUENCES DE CES EVOLUTIONS

Depuis 1990, les aides animales couplées ainsi que les aides à la surface fourragère et les ICHN ont permis le maintien de surface en herbe et d'herbivores. La majorité des aides n'étant pas soumise à des plafonds de versement, l'incitation à l'agrandissement a été forte. La baisse du prix des céréales, l'attribution de l'aide SCOP aux surfaces de céréales auto-fournies, mais également la nécessité de simplification des pratiques ainsi que les exigences de l'aval, ont contribué à la forte augmentation de la quantité de concentrés distribuée par animal. L'envolée récente du prix des céréales n'a pas encore eu d'incidence visible sur les pratiques d'alimentation, même si, depuis 2007, certains éleveurs ovins en zone de piémont ou montagne cherchent à augmenter leur surface en culture pour améliorer leur autonomie alimentaire (et en paille).

Le marché des animaux a aussi pu fortement orienter les systèmes d'élevage. En 23 ans il y a eu une forte baisse de la diversité des animaux produits au profit d'animaux « standards » alourdis ou engraisés à l'aube. Au cours des crises traversées, ces élevages ont cherché à maintenir leur production (poids des animaux vendus) au prix de charges supplémentaires mais sans globalement faire évoluer leur système. Les aides apportées pour compenser les effets de ces crises ont permis de maintenir les revenus.

L'augmentation continue de la productivité du travail a imposé des investissements lourds qui ont bénéficié, pour les bâtiments, d'aides dans le cadre des Plans de Maitrise des Pollutions d'Origines Agricoles. Leur durée importante d'amortissement (10 à 25 ans) limite les charges d'amortissement, qui sont restées stables. Par contre, pour le matériel, elles n'ont cessé d'augmenter. Il n'y a donc pas eu d'économie d'échelle. Certains de ces investissements ont été stimulés par une politique fiscale incitative. Cette forte capitalisation peut être un frein à l'installation des jeunes. En effet il faut aujourd'hui investir, en euros constants, 15 à 20% de plus en production ovine et 45% de plus en production

¹ Revenu du travail et des capitaux (RWC) = Résultat Courant + (salaires nets des salariés) - (valeur locative des terres en propriété - impôts fonciers)

bovine qu'en 1990 pour une espérance de revenu identique. Les gains de productivité du travail n'ont donc pas profité aux éleveurs ; ils ont été « redistribués » essentiellement vers l'aval (baisse de prix) et vers l'amont, notamment vers le secteur du machinisme.

Nous observons par ailleurs un risque de baisse des résultats techniques dans les exploitations conduisant de grands troupeaux. Ceci explique en partie la baisse de la productivité numérique des troupes ovines alors que celle des troupeaux bovins est restée stable bien que les plus grands troupeaux (>100 UGB/UTH) aient de moins bonnes performances (Veysset et al., 2004).

3.2. PERSPECTIVES

Les aides et le marché orientent fortement les systèmes de production. Un soutien spécifique aux élevages allaitants apparaît nécessaire pour assurer un niveau de revenu satisfaisant au regard de celui des exploitations de grandes cultures, favorisées par la conjoncture. Les grands axes de la prochaine réforme 2014-2020 de la PAC ont été présentés par le ministre S. Le Foll en juillet 2013 : pour une PAC plus juste, plus verte, plus régulatrice et tournée vers les jeunes et l'avenir. Le principe du couplage des aides pour soutenir les productions « fragiles » réapparaît et pourrait concerner jusqu'à 15% des aides directes, en particulier pour les productions allaitantes. La convergence des aides découplées (pour aller vers une valeur à l'ha nationale unique) devrait également profiter à ces élevages, si elle se fait à 100%. Actuellement, les DPU des élevages bovins viande et ovins sont respectivement à 77% et 75% de la moyenne nationale (Agreste, RICA). Pour une PAC plus verte, 30% du paiement des aides du 1^{er} pilier impliquerait le respect de la diversité des cultures sur la sole labourée et le maintien de surfaces d'intérêt écologique. Ces deux mesures ne devaient pas affecter négativement les exploitations allaitantes de zones défavorisées, contrairement à la mesure de maintien des prairies permanentes (PP) : les exploitations où plus de 90% de la SAU est en PP pourront difficilement améliorer leur autonomie alimentaire (céréales et cultures fourragères) et en paille. L'augmentation de la productivité du travail montre ses limites : moindre maîtrise technique, charge de travail, forte capitalisation. Un paiement redistributif pourrait favoriser les petites et moyennes structures avec une « surprime » aux 52 premiers ha. Mais s'il n'y a pas de plafond d'ha primables, le paiement étant couplé à la surface, et même s'il est minoré, l'encouragement à s'agrandir devrait persister. Face au besoin croissant de capital pour s'installer, un coup de pouce serait instauré pour les jeunes agriculteurs avec une « surprime » sur un nombre d'ha plafonné. Cette surprime sera-t-elle suffisante pour encourager des installations hors cadre familiale ? Le renouvellement générationnel du chef d'exploitation par un de ses enfants (cadre familial) n'est plus systématique. Le nombre d'actifs familiaux régresse au profit des salariés. Le nombre de GAEC stagne alors que les autres formes sociétaires se développent (Grivaux, 2008). Actuellement la règle de transparence pour le plafond de certaines aides ne concerne que les GAEC ; afin d'encourager et aider l'emploi

de salariés, l'ensemble des travailleurs cotisants (exploitants, salariés, voire prestataires) devrait être pris en compte dans les modalités d'attribution des aides.

Enfin, le 2nd pilier est un fort moyen d'action pour le soutien et l'orientation des systèmes de production des élevages allaitants. L'intégration de la PHAE à l'ICHN et la revalorisation de cette indemnité conforterait les systèmes herbagers. Favoriser des systèmes efficaces et économiques en intrants va dans le sens de la durabilité économique et environnementale (Pottier et al., 2009). Des MAE « systèmes » pourraient agir en ce sens en incitant l'intégration et la complémentarité des ateliers dans les systèmes de polyculture-élevage.

CONCLUSION

Comme l'ensemble des exploitations agricoles françaises, les exploitations d'élevage allaitant ont vu leur nombre diminuer tout en voyant leur taille et leur productivité du travail fortement augmenter. Une substitution capital/travail s'est opérée avec une même espérance de revenu par travailleur. L'érosion des prix à la production, la demande du marché et la « course aux aides » en sont les principaux facteurs explicatifs. Ces voies d'adaptation ont obligé les éleveurs, pour des raisons de travail, à trouver des solutions de simplifications de pratiques (Hostiou et Fagon, 2012) au risque de pénaliser les performances animales (Agabriel et al., 2012). La gestion technico-économique de l'exploitation semble être ainsi restée en second plan. L'augmentation probable du prix de l'énergie et des intrants sera un challenge à venir, la recherche de l'efficacité d'utilisation de ces intrants ainsi que les synergies entre cultures et élevage seront à privilégier. Les politiques publiques, notamment au travers du 2nd pilier de la PAC, devrait être un fort déterminant d'orientation des systèmes dans cette direction de durabilité.

Agabriel J., Farrie J.P., Pottier E., Note P., Pomies D., 2012. INRA Prod. Anim., 25 (2), 141-158.

Bureau J.C., 2007. La PAC, Repères, 128p.

Benoit M., Laignel G., 2011. INRA Prod. Anim., 24 (3), 211-220.

Chatellier V. Guesdon J.C., Guyomard H., Perrot C., 2010. INRA Prod. Anim., 23 (3), 243-254.

Desriers M., 2011. Agreste Primeur, 272, 4p.

Garcia-Martinez A., Olaizola A., Bernues A., 2009. Animal, 3:1, 152-165.

Giroux G., 2011. Agreste Primeur, 266, 4p.

Grivaux J., 2008. Agreste Primeur, 215, 4p.

Hostiou N., Fagon J., 2012. INRA Prod. Anim., 25 (2), 127-140.

Lemaire G., Pflimlin A., 2007. Fourrages, 190, 163-180.

Pottier E., Tournadre H., Benoit M., Prache S., 2009. Fourrages, 199, 349-371.

Veysset P., Lherm M., Bébin D., 2004. Renc. Rech. Ruminants, 11, 141-144.

Veysset P., Lherm M., Bébin D., 2005. INRA Prod. Anim., 18 (4), 265-275.

Figure 1 : chronologie des principaux événements ayant marqué l'élevage allaitant

